

INTERVENTION

Groupe socialiste, écologiste et républicain

Véronique BILLOT, déléguée au Territoire Nancy et couronne
Conseillère départementale du canton de Nancy 2

Mobilisation du FSE inclusion en Meurthe-et-Moselle

Monsieur le Président,

Mes chers collègues,

Les politiques européennes font régulièrement l'objet d'attaques de la part de certains politiques qui ne cessent de convaincre nos concitoyens que l'Europe est la cause de bien des problèmes. Malheureusement, force est de constater qu'ils sont bien moins nombreux à porter les politiques européennes régionales garantes d'une Europe qui s'engage pour les citoyens. Oui, derrière l'Europe technocratique, il y a des outils de développement des territoires, d'accompagnement des citoyens, de lutte contre la précarité et la pauvreté...

Je rappellerai donc ici l'importance de l'apport du Fonds Social Européen inclusion pour la Meurthe-et-Moselle et son effet levier pour nos territoires.

Au total, ce seront entre 12 et 13 millions d'€ qui seront investis en Meurthe-et-Moselle sur les 4 années restantes de la programmation. 12 à 13 millions d'€ qui seront prioritairement orientés vers des actions à destination des bénéficiaires du RSA et des publics très éloignés de l'emploi. 12 à 13 millions d'€ qui appuieront des projets locaux d'insertion portés et relayés au plus près des personnes bénéficiaires par des structures de proximité (Maisons de l'Emploi, intercommunalités, ...).

L'Union européenne peut protéger et accompagner ! Et elle accompagne sur ce programme les plus dans le besoin avec autant d'efficacité que les acteurs locaux se mobilisent et se coordonnent pour rendre leurs actions complémentaires et efficaces. C'est le sens de l'accord-cadre que nous a présenté notre collègue, Pascal Schneider, et qui sera signé entre le Département, les trois Maisons de l'Emploi porteuses des Plans locaux pour l'insertion et l'emploi et l'Association pour la Gestion Inter-PLIE (AGIL).

Efficience, complémentarité, animation et ingénierie sont au cœur de l'engagement des partenaires réunis par cet accord autour d'une stratégie partagée pour l'inclusion, l'insertion et l'emploi en Meurthe-et-Moselle.

Le Département en tant que chef de file de l'insertion, et si vous validez le prochain rapport, en tant que 4e membre de l'association AGIL restera attentif à la bonne mobilisation du FSE inclusion sur nos territoires, programme opérationnel dont les orientations et les objectifs s'articulent indéniablement avec le Pacte Territorial d'Insertion 2016-2020 adopté lors de la précédente session départementale.

Je conclurai mon propos en rappelant l'un des principes communs du PTI : **la politique d'insertion est l'affaire de tous**. J'inclurai ici le monde économique vers lequel une partie des efforts sera concentrée, notamment, avec la hausse de l'enveloppe budgétaire dédiée à la mobilisation des employeurs et des entreprises dans les parcours d'insertion sur cette programmation 2017-2020. La mise en place d'outils partagés pour le développement de l'économie sociale et solidaire, de l'insertion par l'activité économique ou encore le renforcement des passerelles avec le monde économique fait d'ailleurs partie des priorités d'intervention définies dans l'accord-cadre.

Je vous remercie.